



PRINCE EDWARD ISLAND

Regulatory & Appeals Commission
Commission de réglementation et d'appels
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

AVIS

PRIX DU PÉTROLE

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), le 15 novembre 2024. – La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants, qui seront en vigueur à partir de 0 h 1 le vendredi 15 novembre 2024 :

- Le prix de l'essence ordinaire diminuera de 1,5 cent le litre.
- Le prix de l'essence super restera le même.
- Le prix du mazout restera le même.
- Le prix du diesel diminuera de 0,5 cent le litre.
- Le prix du propane augmentera de 1,8 cent le litre pour Irving Energy Distribution and Marketing, de 2,5 cents le litre pour Superior Propane, de 1,3 cent le litre pour Island Petroleum, de 5,2 cents le litre pour Kenmac Energy Inc., et de 5,2 cents le litre pour Noonan Petroleum.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 163,8 et 164,9 cents le litre, le prix de l'essence super sans plomb aux stations libre-service se situera entre 174,7 et 175,8 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 181,8 et 183,0 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 126,0 cents le litre.

Le prix du propane se situera entre 83,0 et 84,9 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits du pétrole, visitez le site irac.pe.ca.

La Commission prévoit une nouvelle révision des prix le 22 novembre 2024.